

**Groupe de subdivisions
de la Gironde**

Affaire suivie par E. BANDIERA

Téléphone : 05 56 00 04.74

Référence : EB/GS33/EI/07/08

Affaire : 1237-520001-1-1

Bordeaux, le 04 janvier 2007

Monsieur FILLATREAU

Entreprise F.D.R.

Lieu-dit "La Gomerie" – n° 4

33620 SAINT MARIENS

**Rapport de présentation au
Conseil Départemental de l'Environnement et des
Risques Sanitaires et Technologiques**

Objet : Demande d'agrément pour l'exploitation d'une installation de dépollution et de démontage de VHU

Réf : - Transmission Préfectorale du 14 novembre 2006.

Conformément à l'arrêté ministériel du 15 mars 2005 relatif aux agréments des exploitants des installations de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage de véhicules hors d'usage (VHU), Monsieur FILLATREAU Philippe, gérant de l'entreprise F.D.R., a déposé pour l'établissement qu'il exploite au lieu-dit "La Gomerie" – n° 4 à SAINT MARIENS (33620), une demande d'agrément afin d'exercer ses activités de dépollution et de démontage de VHU.

Le dossier transmis comporte l'ensemble des documents prévus par l'arrêté ministériel susvisé et notamment un rapport de contrôle de la conformité du site vis à vis de :

- l'article 2 de cet arrêté ministériel,
- l'arrêté préfectoral n° 12 207 du 26 novembre 1982 autorisant l'exploitation du site.

Ce contrôle, réalisé le 31 août 2006 par la société ECOPASS, accréditée à cet effet, a abouti à la délivrance d'une attestation de conformité des installations aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté ministériel susvisé et de l'arrêté préfectoral d'autorisation.

Nous proposons donc, au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, d'émettre un **avis favorable** à la demande d'agrément déposée par FILLATREAU Philippe en qualité de gérant de l'entreprise F.D.R, sous réserve du projet d'arrêté et des prescriptions techniques ci-joints.

Ce projet d'arrêté a été transmis, pour avis, au pétitionnaire, qui n'a émis aucune observation particulière.

L'inspecteur des installations classées,



Emmanuel BANDIERA

P.J. : Projet de prescriptions

Copie : Division EISS

